

RESILIATION ET MISE EN ŒUVRE D'UN CONTRAT DE LIQUIDITE

Dijon, le 3 janvier 2011

EUROGERM (ISIN FR0010452474) annonce qu'il a été mis fin ce jour au contrat de liquidité, confié par la société MOBAGO, actionnaire majoritaire d'EUROGERM, à NATIXIS.

A cette date, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 1 602 titres EUROGERM
- 84 358 € (quatre vingt quatre mille trois cent cinquante huit euros)

A partir du 3 janvier 2011, EUROGERM remet en œuvre le contrat de liquidité confié à NATIXIS et suspendu le 27 octobre 2010.

A cette date, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 31 799 titres EUROGERM
- 148 377 € (cent quarante huit mille trois cent soixante dix sept euros)

**Prochain communiqué : résultats annuels 2010/2011
jeudi 7 juillet 2011 avant ouverture des marchés**

A propos d'EUROGERM (www.eurogerm.com)

Créé en 1989 par son Président Directeur Général, Jean-Philippe Girard, EUROGERM conçoit, produit et commercialise des correcteurs de meunerie, des améliorants de panification et des ingrédients pour améliorer la régularité, la qualité et valoriser ainsi les produits de la filière blé - farine - pain. Grâce à une offre globale et originale, « du diagnostic à la formulation », EUROGERM est devenue leader français dans son secteur et déploie son offre à l'international.

**Eurogerm est coté sur Alternext Paris, marché du Groupe NYSE-Euronext
Code ISIN : FR0010452474 - Mnémo : ALGEM**

ALGEM
LISTED
NYSE
ALTERNEXT

Contacts

EUROGERM
Jean-Philippe GIRARD
Président Directeur Général
Tél. : +33 (0)3 80 73 07 77
investisseurs@eurogerm.com

NewCap.
Communication financière
Emmanuel Huynh / Estelle Guichard
Tél. : +33 (0)1 44 71 94 94
eurogerm@newcap.fr